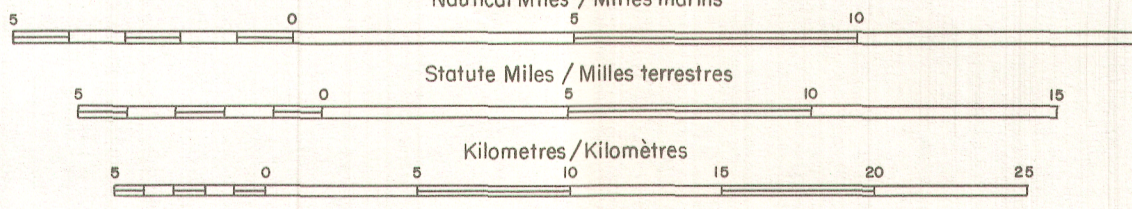


ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
 LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

50 gammas
 10 gammas
 2 gammas
 Magnetic depression
 Dépression magnétique

Flight lines 1850
 Lignes de vol
 Flight altitude: 305 metres above sea level and ground level
 Altitude du vol: 305 mètres au-dessus du niveau de la mer et du sol
 1 gamma = 10⁻⁹ tesla in SI units
 Bathymetric contours in feet
 Courbes bathymétriques en pieds



MAP-CARTE
 7031G
**HALIFAX
 NOVA SCOTIA**
 SCALE 1:250,000 ÉCHELLE
 Nautical Miles / Milles marins
 Kilometres / Kilomètres
 Transverse Mercator Projection / projection de Mercator

COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE
 GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE
 CARTE EN S'ADRESSANT À LA COMMISSION
 GÉOLOGIQUE DU CANADA, OTTAWA.

This map was compiled from digitally recorded aeromagnetic survey data obtained by a proton precession magnetometer which measured the total field with a resolution of 0.25 gamma. LORAN-C navigation was used for flight path recovery over water, utilizing transmitting stations 5930-X and 5930-Y. On land, the flight path of the survey aircraft was recovered from 35 mm track film onto aerial photographs, transferred to stable base topographical maps and used to check the accuracy of the LORAN-C fixes at the coastline.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverses and control lines and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual leveling analysis.

The total field values were generated and contoured on a 0.25 cm square grid at the published map scale using DataPlotting Services Inc. computer program. The contours were plotted using the computer and digital plotting facilities of Kenting Earth Sciences Limited.

The data used in compiling this map are available in digital form from the Federal Department of Energy, Mines and Resources, for the cost of retrieval and copying.

Airborne magnetic survey carried out by Kenting Earth Sciences Limited during April 1982 and May 1982. No correction has been made for regional variation.

The bathymetric contours were supplied by the Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans.

Base map from maps published by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources.

Cette carte est basée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à proton qui mesure le champ magnétique total avec une précision de 0.25 gamma. Le système de radionavigation LORAN-C a été utilisé pour maintenir la trajectoire de vol sur l'eau, utilisant les stations de transmission 5930-X et 5930-Y. Sur terre, le tracé des lignes de vol a été transcrit sur des photographies aériennes à partir des informations enregistrées sur film 35 mm et rapporté sur de cartes topographiques en pellicule stable transparente pour vérifier les données de la système radionavigation LORAN-C.

Après la diffusion des données, les coordonnées des intersections et les différences entre les valeurs magnétiques des traverses et des lignes de contrôle ont servi dans la procédure manuelle de nivellement.

À l'aide d'un programme d'ordinateur préparé par DataPlotting Services Inc., les valeurs du champ total ont été interpolées aux nœuds de la grille (dont chaque maille mesure 0.25cm de côté) à l'échelle de la carte publiée. Les contours ont été produits au moyen du système graphique de Kenting Earth Sciences Limited comprenant un contrôleur et un traceur du type table à plat.

On peut se procurer les données sous forme digitale en s'adressant au ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au coût de la saisie et de la copie; à l'attention de la Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale.

Les contours bathymétriques ont été fournis par le Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans.

La carte de base provient de cartes publiées par la Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.